ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tuberculose

Question écrite n° 120722

Texte de la question

M. Patrice Calméjane attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les nouveaux cas de tuberculose en Seine-Saint-Denis et plus particulièrement à Clichy-sous-Bois. Depuis l'abandon de la vaccination obligatoire le département du 93 est régulièrement confronté à des cas de tuberculose, soit dans des crèches, dans des établissements scolaires, des entreprises ou encore soit des habitants d'un même immeuble. Malgré les efforts des services de l'État, des médecins et des PMI gérés par le département, avec un taux 4 à 5 fois supérieur à d'autres départements de métropole et l'augmentation des cas, il lui demande s'il est envisagé par le Gouvernement de rendre à nouveau la vaccination obligatoire comme cela a été fait par le Grand Londres en Grande-Bretagne.

Données clés

Auteur : M. Patrice Calméjane
Circonscription : Seine-Saint-Denis (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 120722
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11265
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)